

La mondialisation et le militaire

Dominique David

Le phénomène d'ouverture des espaces politiques, économiques, culturels, qui exprime la dynamique de mondialisation-globalisation, n'est pas nouveau : il est au fondement de l'histoire humaine et, sous sa forme moderne, déjà vieux de plusieurs siècles. L'emballage contemporain de cette logique déjà ancienne est pourtant incontestable. L'ouverture des frontières ou des barrières tarifaires et l'accélération des communications, qui double l'effacement des barrières physiques, avec la diffusion des décisions, des images ou des techniques, se combinent depuis quelques années à un dégel Est-Ouest que l'on ne verra peut-être bientôt que comme un épiphénomène. Le tout met en question l'ensemble des politiques de sécurité, et surtout l'*ultima ratio regum* : l'usage de la force.

Un sujet international s'estime en sécurité s'il se croit non menacé ou s'il pense, la menace se concrétisant, avoir les moyens d'y répondre¹. Peuvent être menacés les attributs visibles des communautés humaines (territoire, distribution des richesses, habitat) ou les dimensions d'identité (langage, foi, modes de vie)². Les politiques de sécurité visent à préserver, pour chaque acteur légitime, sa capacité à vivre selon ces caractères, qui évoluent, ou à restaurer les conditions de cette autodétermination. C'est dans cette problématique que s'articulent de manière nouvelle la dimension militaire et la dynamique de la globalisation.

1. Un espace et un temps nouveaux

Le défilé des phénomènes est rapide, le changement des structures lent. Nous ne déchiffrons que quelques bribes du monde qui vient. S'il est citoyen d'un grand pays, le militaire d'aujourd'hui inscrit sa réflexion dans un triangle contraignant et nouveau. 1) L'usage de la force relève de plus en plus de manœuvres collectives, dans la décision ou dans l'action. Les « guerres secrètes » peuvent survivre mais se font rares. 2) La circulation des informations rend présent l'usage de la violence pour un public sans cesse plus large. Le théâtre de la violence n'est donc plus seulement celui des opérations, avec les effets psychologiques, politiques et tactiques que l'on imagine (on ne se bat plus en secret, et donc pas tout à fait de la même manière). 3) La rapidité des échanges d'informations, de techniques ou d'armes affecte considérablement les rapports de forces : or c'est l'appréciation de ces derniers qui détermine toute prévision et toute manœuvre stratégiques.

Face à un monde que l'on peine à décrire comme système, trois grandes interprétations dominent le débat. D'une part, l'ensemble des diagnostics sur

1. Voir à ce sujet l'article « Sécurité », dans Montbrial et Klein (2000).
2. Voir Montbrial (1999).

le chaos, la « médiévisation » du monde³. La diffusion et l'imposition des normes occidentales frappent de plein fouet des ensembles humains dont elles accélèrent la déstructuration en y recoupant des tribus. La violence se développe à proportion de l'affaiblissement des repères culturels et sociaux que sape la globalisation économique et culturelle. Segmentation croissante, violence globale en hausse et de moins en moins maîtrisable, caractérisent donc le monde globalisé.

Une deuxième école de pensée voit dans l'affaiblissement des logiques militaires d'empire, dans l'ouverture psychologique et politique du monde (« fin des idéologies » ?) et dans la multiplication des opérations internationales et le développement de la règle de droit, les prodromes d'un monde nouveau, d'une société mondiale qui disposerait des moyens de diagnostic, de prévention et de thérapie de ses grands maux.

Enfin, un dernier modèle est réticent à distinguer, au-delà des changements visibles, les structures d'un monde radicalement nouveau : sous l'agitation des choses, rien ne changerait au fond – ou tout changerait pour que rien ne change, selon la formule lampédusienne. Comme tout phénomène social, la mue du système international ne peut s'organiser que de manière continue, et lente.

DES ACTEURS REDISTRIBUÉS

L'identification et la mesure des pouvoirs, de leurs moyens et de leur éventuelle puissance dans l'action⁴ ont toujours constitué les éléments centraux de la démarche stratégique. L'incertitude porte moins, aujourd'hui, sur l'appréciation de la force diplomatique ou militaire des États que sur l'analyse de la nature de leur pouvoir et de ses limites, et donc sur l'identification d'autres sources de pouvoir sur l'arène internationale⁵ : entités économiques et financières déterritorialisées, mouvements d'opinion mondiaux, organisations non gouvernementales (ONG), groupements humains « autonomes » (réfugiés), etc. Le classique jeu de puissance, qui entend évaluer et affronter un Autre qui est, en gros, le Même, se double ainsi d'une exigence autrement difficile : le déchiffrement d'un monde où le pouvoir et la puissance ne renvoient pas forcément à ces acteurs classiques.

Si l'on en reste aux États eux-mêmes, l'ouverture du monde contraint à les voir différemment

dans l'espace, et à les hiérarchiser en fonction de potentiels et d'environnements redéfinis. Au niveau élémentaire prolifèrent les *États de fait*. Ils nous effraient, mais leur espace est limité à celui de leur propre survie. Ces entités, multipliées ces dernières années, par exemple en Europe, en micro-États, n'ont parfois de l'État que le nom et ce caractère irréductible : l'organisation d'une communauté humaine autour d'une logique politique sans concurrence institutionnelle. Au niveau supérieur, on trouve l'*État provincial*. Son influence s'étend à sa province du monde : à des degrés divers, la Syrie ou l'Afrique du Sud sont des États de référence pour l'organisation politique de leur région. Au-dessus encore : les *États mi-globaux*. Leur influence, pour une raison ou pour une autre (héritage historique, force économique, puissance démographique ou militaire), dépasse leur province géographique : ils sont les éléments irrécusables de toute décision internationale. Enfin, l'*État global*, aujourd'hui les seuls États-Unis, réunit tous les éléments classiques de la puissance : économiques, diplomatiques, culturels, technologiques, militaires, et il peut les projeter sur tous les théâtres stratégiques de la planète.

L'élément militaire est inégalement structurant pour ces « classes » d'États. Pour la première, il est central : c'est la condition de la survie. Pour la deuxième, il est également important, parce que c'est souvent le militaire qui donne à l'État provincial son assise, sa capacité à peser sur la région. Il est, paradoxalement, moins important pour les deux dernières catégories ; ici, le militaire complète et valorise d'autres éléments de la puissance.

On ne peut donc parler de manière générique d'évolution dans l'usage des instruments militaires sans identifier les acteurs concernés. Certains États, hors de notre zone vaguement policée, considèrent toujours cet usage de la force comme décisif pour défendre leur pré carré. D'autres s'efforcent de maximiser les diverses dimensions de la puissance, tentent de relativiser l'usage de la force, de le repenser. Le monde globalisant nous renvoie donc à quatre types d'acteurs : ceux qui n'utilisent pas la violence militaire pour exprimer leur puis-

3. On se reportera ici, pour un tableau assez complet du débat, à Sadowski (1998).

4. Sur la distinction des concepts de pouvoir, potentiel et puissance, voir Montbrial (2000).

5. Voir Jean-Marie Guéhenno, dans Montbrial (2000).

Encadré 1

L'Europe de la défense : un concept adapté à la nouveauté des temps ?

En passant de l'idée de la défense européenne à celle de l'Europe de la défense, les responsables de l'Union européenne ne choisissent pas seulement le concret contre le théorique, ils s'adaptent aux exigences d'un temps nouveau. La *défense de l'Europe*, c'est l'ensemble des procédures qui, à travers de multiples institutions, assurent la sauvegarde des pays européens contre d'éventuelles menaces. La *défense européenne* serait la mise sur pied de moyens permettant aux Européens d'assurer eux-mêmes leur défense, c'est-à-dire la tâche aujourd'hui affectée à l'Alliance atlantique. La marche vers cette défense européenne fut discrètement amorcée par le traité de Maastricht, qui proposait la perspective lointaine, au-delà de la PESD, d'une « défense commune », puis bloquée par le refus très majoritaire des membres de l'UE de concevoir cette défense commune hors du cadre atlantique.

Concept et stratégies. *L'Europe de la défense* correspond à un tout autre concept. Elle concrétise l'idée que, hors des procédures concrètes de défense qui demeurent du domaine de l'Alliance, l'Union européenne peut avoir une utilité, une efficacité propres dans des scénarios jusqu'ici inédits de gestion des crises. Les décisions prises à Cologne, puis à Helsinki, visent à doter l'UE de moyens d'intervenir dans des situations internationales qui ne nous obligent ni à une guerre défensive, ni à un déploiement militaire tels que nous devrions recourir à une mobilisation du camp occidental *via* l'Alliance.

On peut voir ce concept d'Europe de la défense comme l'amorce d'un changement des perceptions pouvant conduire à une culture de sécurité et de défense commune entre Européens, et plus tard à la renaissance de l'idée d'une défense européenne. C'est ce que souhaitent certains Français, et ce que redoutent nombre de nos alliés européens. On peut aussi le voir comme élément d'un jeu atlantique, musclant les moyens proprement européens dans un cadre politiquement et techniquement contrôlé par l'Alliance. Mais on peut aussi le voir comme une réponse spécifique de l'UE aux situations nouvelles imposées par l'évolution de l'environnement international.

L'intervention de gestion de crise est ici vue comme un type d'opération spécifique, relevant de procédures, de combinaisons et d'organisations de forces (coopération entre militaires

et ONG, militaires et policiers) bien différentes de celles mises en œuvre dans une classique coalition militaire. La force de projection européenne n'aura donc pas ce caractère d'une coalition militaire permanente. Les procédures de planification (essentielles pour parer à des hypothèses de crise très diverses) seront aussi particulières, faisant appel, avant décision politique européenne, aux moyens de planification nationaux ou à ceux de l'Alliance.

Une démarche novatrice. Il s'agit bien de développer les concepts d'une stratégie globale et souple de gouvernement des crises, une stratégie qui ne soit ni seulement militaire, ni seulement technologique. Le classique niveau national, s'il projette de la force, se limite le plus souvent au niveau militaire. L'UE entend, elle, projeter tous les moyens de gestion de crise – ce que l'OTAN ne peut, par exemple, pas faire. Quant à la technologie, si elle est utile pour anticiper des situations ou tester des réactions, elle est moins déterminante pour l'intervention de terrain.

En mettant en place son concept d'Europe de la défense, l'UE s'engage dans une démarche très novatrice. Politiquement, elle explique que l'usage de la force ne se résume plus à la projection de la force militaire brute – et donc que l'idée militaire européenne dépasse désormais la vieille formule de la « défense européenne ». Elle justifie l'existence d'une décision politique européenne en matière de sécurité (et donc plus généralement celle d'une Europe politique) pour remplir des tâches que nulle autre institution, nationale ou internationale, ne prend aujourd'hui en charge. Elle s'efforce d'organiser ses moyens selon des procédures originales, qui ne sont pas le fruit de sa seule impuissance : adaptation du cadre juridique pour des opérations qui ne sont pas « de guerre », articulation spécifique de capacités techniques et des capacités humaines, etc.

L'efficacité de la démarche dépendra certes de la cohésion entre membres de l'UE, et de leur volonté de produire des décisions politiques adaptées. L'idée qui préside à la mise en place de l'Europe de la défense témoigne cependant, au-delà des frilosités, de la mesure que prend l'Union des évolutions de l'environnement international, auxquelles elle est la seule à répondre avec ce degré d'originalité.

sance (entités civiles ou États qui se pensent comme puissances civiles) ; ceux qui l'emploi de manière anarchique, en raison de la disparition des structures politiques censées l'organiser ou la limiter (acteurs collectifs d'États « faillis ») ; ceux qui conçoivent l'usage de la force selon les logiques classiques interétatiques, même si méthodes et moyens changent (États neufs ou situés dans des régions sans régulation internationale) ; ceux, enfin, qui ont la possibilité de penser autrement cet usage de la puissance de contrainte.

POURQUOI UTILISONS-NOUS LA FORCE ?

Pour les acteurs militaires majeurs (les « grandes puissances »), deux acquis font ressortir la nécessité d'une nouvelle approche des stratégies militaires. En premier lieu, au fur et à mesure que les ennemis s'éloignent, que l'adversaire redouté n'est plus le voisin, la sécurité dépend moins des barrières. Si la sécurité ne dépend plus de la garde-frontière, mais de la plus ou moins grande stabilité d'environnements économiques, culturels ou

démographiques, les stratégies de sécurité doivent avoir pour but de créer ou de maintenir cette stabilité. En second lieu, dans la mesure où il reste nécessaire, l'usage de la force militaire revêt d'autres formes. La garde des intérêts essentiels demeure, mais de façon résiduelle ; la difficulté qu'éprouve la France à maintenir les instruments et les crédits nucléaires en témoigne. Les stratégies militaires suivent d'autres scénarios : par exemple, la projection de force pour parer à la menace sur un intérêt périphérique ou pour aider à la résolution d'une crise internationale.

La mutation est considérable et inscrit notre développement militaire dans un cadre très différent de celui auquel plusieurs siècles nous ont habitués. Ce qui a longtemps défini notre appareil de défense, c'est la constitution et l'universalisation progressive de la forme étatique qui a capté à son profit les formes et les appareils préexistants de la violence pour les tourner vers l'extérieur⁶. Avec l'État, la « grande forme » de la guerre s'est affirmée : interétatique et concentrant sans cesse forces humaines et matérielles. La révolution du XVI^e siècle (artillerie), combinée à celle du XVIII^e siècle (armées de masse), a produit cette guerre contingente et spectaculaire que nous avons prise, au XX^e siècle, pour la fin même de l'histoire des armes : la guerre napoléonienne, dotée des moyens techniques de la guerre totale.

Nous vivons la fin de cette constante concentration de puissance vouée au duel, et le déclin concomitant des armées de masse. L'éventail des hypothèses d'usage du militaire s'élargit et se raffine à mesure qu'il s'éloigne de ces modèles anciens. La posture de défense nationale définissait à la fois les formes de la réponse face à la menace unique, les concepts stratégiques, et l'extension des mobilisations budgétaires et humaines nécessaires. Elle appartient, au moins provisoirement, au passé, et il s'agit désormais d'adapter ponctuellement les formes de l'action à l'objectif poursuivi, à chaque fois singulier : garde résiduelle du territoire, action extérieure, défense contre des attaques « transverses », etc. Cette capacité d'adaptation est l'obsession nouvelle de notre raisonnement stratégique. La redécouverte d'un usage dosé, adapté, de la force, alors que nous vivons depuis deux siècles sur l'image d'un militaire concentré, bouleverse notre approche des phénomènes militaires.

La manière dont l'appareil militaire s'insère dans sa société en est, bien sûr, affectée : glisse-t-on vers une guerre « post-héroïque⁷ » où la violence sera réglée professionnellement comme thérapie plutôt que comme défense-réflexe ? La culture même des armées est en cause. Les références psychologiques et professionnelles du milieu militaire sont valorisées différemment s'il s'agit de défendre la Patrie, de s'interposer entre factions lointaines, de manifester la simple présence du drapeau, ou de relever une société civile dévastée. Enfin, l'usage du militaire dosé, décliné, adapté à la diversité du monde, exige sans doute que soit négocié un équilibre neuf entre le Politique et le Militaire. Quand la Patrie est en danger, nulle négociation n'est imaginable ; s'il s'agit d'interventions discriminées, de projections adaptées, bref de choix contingents, le Politique doit afficher une doctrine claire, et le Militaire savoir comment traduire en actions concrètes les intentions du Politique. Leurs relations évoluent donc dans un cadre moins contraint, moins défini, que celui des réflexes et des habitudes de la défense nationale.

2. L'éclatement des espaces de la violence

Traditionnellement, le champ d'usage de la force est borné par les caractères techniques de l'instrument, d'où les ruptures introduites par l'évolution des armes de jet, de la motorisation ou de l'aviation. L'acteur plus puissant va d'ordinaire plus loin que le plus faible – au moins depuis que l'art de la guerre est organisé et dominé par les sociétés sédentaires, étatiques – et si l'on excepte l'exemple marginal du terrorisme. On étend l'espace de l'affrontement en frappant plus loin avec des moyens qui auraient pu être utilisés plus près ; en transférant donc, pour accroître son effet, la frappe dans un autre espace : le bombardement des villes de l'arrière n'est pas, en ce sens, très différent de celui des lignes ennemies. En élargissant cet espace d'affrontement, on franchit un pas supplémentaire dans l'échange des coups, selon la

6. Sur ces problèmes, voir Derrien (2001) et Black (2000).

7. Selon l'expression employée par Edward Luttwak, dans Maoz et Gat (2001).

polarité chère à Clausewitz. Élargissement spatial, approfondissement du combat : la violence ainsi projetée est un acte de guerre de plus, qu'il n'est pas toujours aisé de contrôler, et dont il n'est pas toujours loisible de se dégager.

ÉTHIQUE ET TECHNIQUE

Cette conception classique d'une extension linéaire de l'espace de la violence, déterminée à la fois par la volonté politique de *vaincre* et la disposition de moyens techniques évolutifs, change profondément sous nos yeux. Politiquement, les espaces où les puissances entendent intervenir ne se définissent plus seulement en termes d'intérêt national direct. Certes, les grandes puissances considèrent certaines de leurs interventions comme humanitaires depuis très longtemps⁸. Certes, les interventions « morales » d'aujourd'hui respectent une géographie stratégique particulière, liée

bien sûr aux intérêts des acteurs. L'obligation éthique occupe pourtant, depuis une quinzaine d'années, une place inédite dans la légitimation de la violence internationale. Comme si la redécouverte éblouie d'une force concrètement utilisable (après des décennies de théories de la non-guerre ou les fausses guerres limitées du Vietnam ou d'Afghanistan) devait être tempérée par la Morale.

Il ne s'agit pas seulement ici de discours. Le détournement des conflits locaux ou régionaux par des puissances extérieures constitue une recette classique des affrontements internationaux. Dans les Balkans des années 1990, nul intervenant extérieur ne s'est sérieusement impliqué au profit de son seul intérêt direct : cette retenue eût semblé exotique à quelques-uns de nos ancêtres. Ni la Russie, ni la France, ni l'Allemagne n'ont essayé

8. Voir le texte d'Olivier Forcade, dans *Métamorphose des missions* ? (2000).

Encadré 2 Une mondialisation sous contrainte

La mondialisation de la production d'armement est une réalité qui présente des caractéristiques singulières par rapport au mouvement général de mondialisation. La tendance générale à la concentration des producteurs d'armements s'inscrit dans le processus plus global de fusion, absorption et prises de contrôle qui, depuis le milieu des années 1990, s'est accéléré dans les secteurs de la banque, des assurances, du pétrole, des télécommunications, de la grande distribution, des médias, de l'automobile, de la métallurgie. Cependant, les opérations dans le secteur de la défense sont d'une taille relativement réduite par rapport au reste de l'économie : à elle seule la fusion Exxon-Mobil (77 milliards de dollars) représente plus que l'ensemble des opérations de fusions-acquisitions dans la défense entre 1994 et 1998.

De plus, si l'on observe une certaine banalisation des firmes de défense, particulièrement repérable dans le désengagement de l'État (pas seulement chez les producteurs européens classiques, mais aussi en Inde, en Turquie, en Grèce, en Corée du Sud, etc.), cette banalisation n'est pas totale et reste « sous contrainte » : dans la plupart des cas, l'État garde une part du capital (donc les moyens de remonter dans l'actionnariat) ainsi que des dispositifs de contrôle (action privilégiée, limitation des entrées d'investisseurs étrangers, etc.). De même, le « relief » politique et juridique mondial n'a pas été totalement aplani et les États gardent, le plus souvent, la maîtrise des commandes à l'industrie d'armement ainsi que de la législation sur les exportations. On n'est donc pas là en présence d'un marché ouvert mondialisé au sens plein du terme.

Cependant, la concentration très forte des systèmes amé-

ricain et européens a entraîné une modification du paysage des producteurs mondiaux : dans le classement des 100 premiers producteurs (OCDE et pays en développement) du SIPRI (*Stockholm International Peace Research Institute*), les firmes américaines et européennes (UE) occupaient 46 et 36 places en 1993 (Sipri, *Yearbook 1995*). Cinq ans plus tard, elles n'en occupent plus que 39 et 33 (Sipri, *Yearbook 2000*). Certains pays s'introduisent ou se hissent donc dans ce classement : Mitsubishi devient, en 1998, le 14^e producteur mondial de défense. Mais on voit aussi la montée des firmes indiennes : Hindustan Aeronautics passe du 91^e au 62^e rang et Ordnance Factories du 53^e au 44^e. Le phénomène est encore plus marqué pour les firmes israéliennes (6 dans les 100 premières), sans compter l'apparition de Singapour et de la Turquie (MKEK).

Enfin, une certaine forme de mondialisation s'observe aussi dans la multiplication des liens capitalistiques (stratégie « multidomesticité » de Thales qui le conduit à prendre des participations significatives auprès des producteurs de Corée du Sud, d'Afrique du Sud ou d'Australie, compétition Boeing/Airbus pour des liens avec Mitsubishi, entrée de producteurs français au capital du brésilien Embraer, etc.). Mais, là encore, la globalisation est loin d'être uniforme et on peut constater un certain zonage du monde : l'ensemble Russie/Chine/Inde, du point de vue des transferts d'armement, constitue un ensemble autonome par rapport au reste du monde où s'exerce la compétition du couple États-Unis/Europe. La mondialisation de la production d'armement reste donc une mondialisation limitée et sous contrôle politico-stratégique.

J.-P. H.

de détourner les guerres civiles yougoslaves. Elles ont au contraire tenté d'y imposer une notion nouvelle à cette échelle : les crises peuvent et doivent être *gérées*. Autrement dit, les moyens diplomatiques et militaires de contrainte ne servent pas seulement à faire reculer l'adversaire dans un duel, ils peuvent aussi aider à gouverner les situations de violence. Le colonial, administrateur ou militaire, sait depuis longtemps gérer les sociétés après la bataille ou la conquête. Il faut désormais gouverner l'échange même de la violence, gouverner la violence des autres, fût-ce avec la nôtre, pour faire fonctionner les sociétés civiles au nom d'un objectif de stabilité du système international ou de ses composantes régionales.

Il est difficile de dire si les raisonnements ordonnés autour de la responsabilité des puissants dureront. L'idée de cette responsabilité remonte à la Charte de l'Organisation des Nations unies (ONU), qui a créé la classe spéciale des membres permanents du Conseil de sécurité, novation bientôt bridée dans ses effets par la guerre froide. La responsabilité éthique s'impose désormais, au moins dans certaines zones, comme un élément constitutif des stratégies. Elle découle à la fois de la médiatisation des malheurs locaux, de mouvements d'opinion globaux et peut-être aussi de la nécessité de justifier la survie d'imposants appareils militaires hérités de l'affrontement bipolaire.

LE POIDS DES INNOVATIONS TECHNIQUES

Des moyens matériels nouveaux correspondent à cette redéfinition des espaces à stabiliser, à ce devoir d'intervention justifié par l'assistance aux populations en danger. La capacité de projeter de la force s'est accrue tant du fait de novations techniques (moyens de transport, amélioration des systèmes logistiques et de pré-positionnement, allongement de la portée et de la précision des armes) que de réformes institutionnelles transformant les lourdes armées de défense territoriale en instruments plus souples, utilisables dans des hypothèses plus variées. États-Unis, Grande-Bretagne (encore plus qu'aujourd'hui), France, Allemagne ou Italie (c'est nouveau) disposeront bientôt d'instruments appréciables de projection de force.

Ce que les Américains désignent sous le terme de « Révolution dans les affaires militaires » (RMA) pourrait modifier les règles mêmes de l'action de

projection⁹. S'il est possible de s'informer sûrement et à distance, ou de frapper précisément en restant hors d'atteinte, alors on peut développer une présence virtuelle en temps de paix, et une manœuvre inédite en temps de guerre. La guerre de 1999 contre la Yougoslavie constitue à cet égard un modèle nouveau : pour la première fois, une guerre a été gagnée sans présence physique sur le champ de bataille. Aux États-Unis, un espoir largement répandu est que la précision de plus en plus maîtrisable des armes permette une administration plus subtile du message qu'elles véhiculent : la violence précisément modulée redeviendrait un véritable langage, avec une flexibilité délaissée depuis notre XVIII^e siècle au profit des apocalypses de la guerre totale.

La réalité est un peu différente : les objectifs ne sont pas toujours physiquement atteints, ni le langage clairement compris : le bilan de la guerre au Kosovo et en Serbie en témoigne. Il reste que l'évolution des moyens d'observation et de frappe, dérivés des révolutions de l'information, va modifier considérablement les modes d'action des puissances dans les crises périphériques. Présentes virtuellement, elles auront moins obligation d'y être physiquement tout de suite (d'où un changement de la logique de montée en puissance) ; et, quand elles se décideront à y être, elles pourront jouer d'une déclinaison plus variée de présences (à distance, rapprochée, sur le terrain, etc.).

DES MOYENS D'ÉLARGIR LE CHAMP DE BATAILLE

Tout ceci ne crée pas un monde unifié, offert à l'interventionnisme moral et continu des puissances. Les difficultés concrètes, le coût des interventions et la dialectique de l'intérêt et de la morale peuvent produire l'abstention autant que l'intervention. Mais les puissances, peu nombreuses, qui vivent cette transformation de leurs stratégies (la ré-hiérarchisation des déterminants de l'usage de la force) et de leurs appareils (nouvelles technologies, réformes des armées) occupent désormais un créneau singulier parmi les acteurs de la vie internationale. Elles ne sont cependant pas les seules à faire évoluer leurs concepts et moyens

9. Voir, dans cet ouvrage, le chapitre intitulé « Révolutions technologiques et stratégiques ».

d'action. Des acteurs locaux, non étatiques, des États de fait, des États provinciaux se trouvent aussi de plus en plus souvent dotés de moyens leur permettant de définir et d'étendre le champ de leurs affrontements.

Le décloisonnement des espaces politiques, l'amélioration des transports et les performances d'armes de plus en plus légères accélèrent la circulation d'instruments de guerre mal contrôlés. Cette circulation dévastatrice de pays en pays (en Afrique, par exemple) s'effectue de plus en plus de continent à continent (d'Asie en Europe, etc.). À cet égard, la prolifération des missiles est révélatrice de l'éclatement des champs d'affrontement locaux. La terreur auto-suggérée des Américains sur les missiles à longue portée (les moins dangereux parce que les moins « proliférants », et les plus facilement gérables par la logique dissuasive) dissimule une réalité préoccupante : la multiplication des missiles à courte portée, qui décloisonne les combats locaux et annonce la vulnérabilité d'éventuels déploiements au sol de puissances extérieures. Quant aux missiles à moyenne portée, balistiques ou de croisière, ils pourraient imposer, le jour venu, de nouvelles menaces régionales – et l'Europe est ici plus concernée que les États-Unis.

Autre évolution notable, celle qui donne à des groupes limités une efficacité « militaire » croissante. Cette tendance n'est pas nouvelle. Déjà, les années 1980 s'interrogeaient sur la capacité de petits groupes antichars à stopper de lourdes unités blindées. L'efficacité de certains groupes afghans contre les chars ou les hélicoptères soviétiques confirma l'intérêt du débat. Les techniques classiques mettent donc déjà à la disposition de petits groupes d'hommes des instruments dévastateurs contre les appareils de la guerre totale. Mais il s'agit, aujourd'hui, d'autre chose : l'évolution scientifique combinée à l'accélération des communications mettra sans doute bientôt des techniques très nouvelles à la disposition de groupes humains réduits. On peut penser ici à deux domaines : l'information et l'action sur les éléments du vivant. L'unité de nuisance de la guerre informatique est le *hacker* ou le groupe de *hackers*. L'unité de base d'une agression biologique pourrait être le laboratoire de biologie moléculaire. L'une ou l'autre ne demandent qu'une logistique légère par rapport à celle qu'exigent la guerre classique, même high-tech, ou la guerre nucléaire.

À l'évidence, cette nouvelle rupture du rapport entre force et masse (rapport constant, avant le nucléaire, entre la quantité des éléments de destruction disponibles et l'étendue des destructions effectives) bénéficie aux faibles. Que ces moyens ne soient pas ceux de la guerre à proprement parler n'empêche pas leur efficacité dans l'affrontement. Cette rupture entre force et masse annonce aussi une rupture d'espace. Elle donnera à des acteurs géographiquement périphériques, et matériellement limités, la possibilité de frapper loin, sans concentration de forces, sans rencontrer de frontières : ce qui représente un pouvoir de « désanctuarisation » révolutionnaire.

Lourd paradoxe. Stratégiquement, les conflits internationaux sont, en un sens, de plus en plus contingentés, jouant d'enjeux locaux, régionaux, bref paroissiaux. Tactiquement, ils le sont de moins en moins, car les acteurs paroissiaux ont plus de moyens d'agir loin avec peu d'argent, de tenir en garde d'éventuels intervenants extérieurs ou de les intégrer de force dans le conflit. Pour nous, les conséquences sont complexes. D'une part, nos modèles d'usage de la force redeviennent souples, ne correspondant plus aux modèles classiques de défense du territoire, d'appui à un allié ou de conquête coloniale. D'autre part, l'évolution technique nous impose des apprentissages nouveaux : nous maîtrisons les espaces de la guerre classique ou nucléaire, mais pas ceux des manœuvres usant demain des nouvelles technologies.

3. Redéfinir la manœuvre

Hier, la guerre nous imposait des formes connues, des manœuvres imaginables. La surprise que l'on nommait stratégique n'était souvent que tactique ou opérationnelle. Avec l'*intervention*, nous voici face à d'autres logiques. Deux choses seulement sont à peu près claires. Si l'intervention ne peut nous être imposée, la nouvelle morale de responsabilité internationale nous projette d'autorité dans nombre de crises. Nous savons également que nous n'y manœuvrerons pas en solitaires. L'ignorance du reste – le moment de l'intervention, le type de crise à traiter, l'organisation collective nécessaire – suggère l'ampleur de la révolution imposée à nos appareils militaires.

Encadré 3

Globalisation de l'armement en Europe : européanisation ou transatlantisation ?

L'européanisation de l'armement s'est effectuée à un rythme rapide depuis 1999 (Hébert 2000, 2001) et, par certains aspects, fait partie du mouvement de mondialisation. La naissance de EADS (*European Aeronautics Defense and Space Company*) et de BAe Systems (*British Aerospace*), 3^e et 4^e firmes mondiales d'aéronautique et de défense, s'est accompagnée de la mise sur pied d'Astrium, dans le domaine spatial, et de MBDA, 2^e missile mondial, même si les négociations avec la partie italienne ont été plus difficiles que prévu. De son côté, Thales (ex-Thomson-CSF), en rachetant l'électronicien britannique Racal, est devenu le 2^e industriel de la défense au Royaume-Uni, et le groupe développe une stratégie de multidomesticité qui le conduit à s'implanter en Corée du Sud, en Afrique du Sud, en Australie.

On doit cependant prendre en compte le fait que cette européanisation concerne pour l'essentiel le secteur aéronautique-espace-électronique, mais que les secteurs d'armements classiques (terrestre et naval notamment) n'ont pas suivi la même évolution, même si des initiatives, principalement allemande et britannique, se dessinent. En outre, les motoristes européens sont encore très dispersés, et le mouvement de concentration chez les équipementiers ne s'est amorcé que dans des formes essentiellement nationales (autour de Snecma, Matra et Sagem en France, de GKN et Rolls-Royce en Grande-Bretagne, de Rheinmetall et Wegman en Allemagne, de Saab en Suède). L'européanisation est donc loin d'avoir le niveau global qu'elle pourrait atteindre.

Si l'on s'attache à l'importance des privatisations dans ce secteur, cette évolution paraît s'inscrire dans le mouvement plus général de mondialisation suivant les principes libéraux de l'économie. Mais il faut remarquer que ces privatisations (Grande-Bretagne, France, Italie, Espagne, Suède, etc.) sont rarement totales et que les États gardent des moyens spécifiques d'intervention. De plus, l'image d'un secteur américain de l'armement fonctionnant sur des principes véritablement libéraux est largement mythique : la formidable restructuration de 1993-1997 outre-Atlantique n'aurait pas eu lieu sans l'impulsion politique de l'Administration et ses engagements concrets (absence d'opposition des autorités antitrusts, aides

financières aux restructurations) et les liens entre le secteur de l'armement et le pouvoir politique aux États-Unis sont évidemment d'une autre nature que ceux des divers secteurs économiques. Si l'évolution en cours du domaine de l'armement en Europe est bien une mutation radicale de la forme d'engagement de l'État, elle n'est pas pour autant une disparition de cet engagement, et il s'agit donc d'une modalité particulière de mondialisation.

D'autant que ces évolutions industrielles sont accompagnées de la gestation d'instruments politiques (OCCAR (Organisme conjoint de coopération en matière d'armement), qui n'abandonnent pas complètement la production d'armement au libre jeu des forces d'un marché qu'il est difficile de caractériser purement et simplement comme un secteur économique classique. Il est vrai, toutefois, que l'importance prise par les actionnaires privés modifie la culture d'entreprise de ces producteurs et leurs priorités de gestion. De plus, il est clair que ces derniers, jusque-là appuyés sur les ressources financières de l'État, vont se trouver en concurrence sur les marchés financiers avec les « autres » firmes et que leurs divers ratios de rentabilité vont prendre une importance accrue, les rapprochant ainsi du modèle anglo-saxon. Cependant ces transformations importantes n'entraînent pas la disparition des spécificités de la mondialisation dans l'armement.

Ce mouvement global a, en effet, engagé les producteurs américains et européens dans une course à la suprématie de la technologie militaire, dont l'enjeu est la maîtrise des marchés des pays amis et alliés, d'une part, et des pays émergents, d'autre part. Cette compétition très âpre n'exclut pas les liens de coopération, ni la convergence des produits (furtivité, électronique, drones, etc.), et transforme, pour le reste du monde, ce « couple terrible » en un acteur unique, un Janus dont la domination mondiale est effective, à l'exception de l'ensemble Russie-Chine-Inde et des tentatives limitées de quelques producteurs émergents. L'européanisation s'accompagne ainsi d'une transatlantisation qui donne une forme particulière à la mondialisation de l'armement.

J.-P. H.

L'intervention collective implique un système de décision politique et militaire complexe. La guerre de défense n'a pas à exhiber sa légitimité. L'intervention dépend, elle, d'une communauté internationale qui n'a pas encore trouvé de moyens d'expression incontestables. Sauf à imaginer qu'une vive réforme redonne à l'ONU sa jeunesse politique et opérationnelle¹⁰, le débat sur l'intervention d'organes régionaux (Organisation du traité de l'Atlantique Nord – OTAN –, Union européenne – UE –, etc.) a de beaux jours devant lui¹¹.

Au niveau militaire, la souplesse dans la planification et l'organisation des opérations devient capitale. Le rapport entre le politique et le mili-

taire, le fonctionnement hiérarchique sont relativement simples pour des opérations nationales, beaucoup plus complexes dans un montage multinational¹². Le responsable militaire y dépend d'une lointaine autorité onusienne, qui effectue peu de choix concrets, ou d'une coalition d'États intervenants, difficile à manœuvrer même dans le cadre contraignant et entraîné de l'Alliance atlantique, et *in fine* de sa propre hiérarchie militaire...

10. Voir, à ce sujet, le chapitre intitulé « Les Nations unies entre la guerre froide et la mondialisation », dans cet ouvrage.

11. Voir Ortega (2001).

12. Voir, sur l'ensemble des problèmes posés, *Coalition Military Operations* (2000).

La gestion sur place pose donc de multiples problèmes, le moindre n'étant pas d'avoir à diriger des soldats le plus souvent chargés d'opérations hautement politiques. Pour couvrir l'ensemble de ces options militaires, deux concepts se sont donc affirmés dans le débat récent des grandes nations : celui de *modularité*, et celui d'*interopérabilité*.

UNE ARMÉE MODULAIRE

Le concept de *modularité* tient compte de l'incertitude sur la nature de la crise à traiter. Le militaire ignore, par définition, le jour et l'heure, mais aussi, désormais, la qualité de l'adversaire et la nature même de l'affrontement. L'appareil, souple, doit donc pouvoir s'adapter rapidement aux exigences du terrain politique et militaire. Politiquement, la fonction de planification globale prend ou reprend tout son sens : d'où la place renouvelée des états-majors interarmées et, au plus haut niveau, en France par exemple, de l'État-major des Armées¹³. Techniquement, les armées s'organisent en modules combinables, éléments de la force requise *ad hoc*.

Pour les grandes unités terrestres qui forment l'essentiel des éventuels déploiements sur le terrain, le changement ne peut se comparer sans doute (*mutatis mutandis*) qu'à ce que fut l'irruption du système divisionnaire à la fin du XVIII^e siècle¹⁴. L'invention des divisions, portions d'armées suffisamment lourdes pour avoir un effet militaire, et assez souples pour se déplacer rapidement, a permis le développement d'armées de masses et l'accélération de la manœuvre. Nous vivons sans doute aujourd'hui une fin (provisoire ?) du système incarné par Napoléon : une combinaison de puissance et de manœuvre fondée sur de vastes armées mobiles. La défense du pays n'exige plus d'armées de masse aux frontières ; les interventions extérieures, quant à elles, demandent moins la projection d'armées entières que celle d'unités adaptées, profilées, que l'on devait jusqu'à présent découper dans les structures existantes.

La question de la modularité se pose aussi au niveau multinational. Quand l'Union européenne prépare, dans la logique des décisions d'Helsinki, la mise sur pied d'une force de projection terrestre de 60 000 hommes, c'est pour, le jour venu, découper dans cet ensemble la force adaptée. Ce qui, au demeurant, pose aussi un problème de répartition

des tâches entre armées nationales. Tous les modules nationaux doivent-ils pouvoir tout faire ? Toutes les armées nationales doivent-elles s'adapter à toutes les situations ? Pourraient-elles se répartir les tâches et les compétences ? Ces questions sont très politiques, au moins en raison de leurs conséquences organisationnelles ou industrielles. L'admission d'une dépendance vis-à-vis d'une autre armée pour telle ou telle fonction (logistique, couverture aérienne, etc.) implique une perte d'autonomie, particulièrement ressentie par les « grandes » armées.

TRANSPARENCE ET INFORMATION

Dans l'action même, les spécificités de l'ère globalisée contraignent. La nouvelle notion d'intervention fait référence au premier chef à la dignité humaine, aux droits de l'individu et des communautés. Ces références modèlent l'activité militaire : qu'il s'agisse de l'économie de ses propres hommes, qui fait choisir tel type d'action ou valorise la protection des troupes ; ou de la protection des populations sur place, les dommages collatéraux étant de moins en moins tolérés.

Un autre caractère du temps s'impose aux militaires : l'ouverture à l'information. La capacité d'obtenir des masses d'informations se trouve largement contredite par la difficulté de les traiter. À tous les niveaux, l'art majeur du renseignement consiste à ne transmettre qu'une information discriminée et hiérarchisée : problème de lecture et non d'acquisition¹⁵. Or les instruments matériels et humains d'interprétation ne suivent pas l'explosion de l'information brute. Souvent, la circulation accélérée de l'information de base jusqu'aux niveaux élevés de la décision¹⁶ se traduit par un écrasement de la hiérarchie, pour le meilleur (rapidité de décisions mieux adaptées) ou pour le pire (choix effectués à plusieurs milliers de kilomètres, quand seule une vision de terrain permet d'apprécier la situation, en particulier humaine).

Sociologiquement et politiquement, la transparence informationnelle signifie que le responsable

13. Voir le texte de G. Hoffman dans *Métamorphose des missions ?* (2000).

14. Voir *L'Action des forces terrestres* (2000).

15. Voir, sur l'ensemble des problèmes du renseignement, Lacoste et Thual (2001).

16. Voir Lecointre (2001).

des forces travaille sous la surveillance de l'opinion, et donc sous la menace d'amplification de toute image suspecte, à tous les niveaux : opinion locale ou nationale des pays impliqués, opinion transversale parfois, chaque niveau agissant et rétroagissant sur l'autre. Le champ de l'information devient ainsi un espace de compétition stratégique prioritaire. Dans toute opération à venir – guerre ou intervention internationale –, l'échange des hostilités privilégiera une véritable « guerre du commandement » (tenter de rendre l'autre aveugle et muet, donc l'empêcher de commander sa propre manœuvre) et une « guerre de l'information » proprement dite (distordre l'information à destination des autres et de leur opinion, tenter de discriminer celle qui est indispensable à l'action).

QUEL MÉTIER MILITAIRE ?

Plus largement, c'est la nature des actes militaires eux-mêmes qui pose problème. Si le soldat

demeure un soldat, avec en toutes circonstances une vocation spécifique à user de la force, il a toujours exercé concurremment plusieurs spécialités, selon le type d'engagement choisi par le Politique. Aujourd'hui, il doit pourtant assumer une nouvelle diversité de tâches, dans une palette d'actions qui exclut largement l'engagement de guerre tel qu'il a été pensé depuis des décennies. D'où de multiples questions. La première est celle de la combinaison entre l'action à distance (utile pour la protection des armées, et devenue possible avec l'évolution technique) et l'action sur le terrain, cette dernière pouvant seule influencer sur les situations humaines qui sont l'objet de l'intervention.

Contre toute attente militaire, les troupes déployées ne sont en effet pas là pour gagner, pour assurer la victoire d'un camp sur l'autre, mais pour organiser une situation permettant la future coexistence des camps (différence essentielle entre une guerre interétatique et une guerre civile, par exemple). Tout ceci exige un engagement concret

Encadré 4 Techniques et stratégies asymétriques

Le faible a toujours tenté d'échapper à la logique du fort. L'accélération du développement technique et de sa diffusion valorise aujourd'hui les stratégies que l'on peut qualifier de dissymétriques. Il s'agit en l'occurrence, pour un acteur faible, de s'attaquer aux vulnérabilités du fort – en contournant sa force militaire –, pour obtenir des effets disproportionnés, matériellement et psychologiquement, aux moyens mis en œuvre.

On peut ici citer quelques grands types de techniques pouvant servir de support à des concepts stratégiques asymétriques.

- *L'usage de l'arme nucléaire* apparaît moins redoutable dans une configuration de duel dissuasif, que contre un acteur local (cas de « sanctuarisation agressive »), ou appuyé sur un concept « inédit ». On peut penser par exemple à une explosion en altitude : les moyens de protection des systèmes spatiaux et terrestres contre l'impulsion électromagnétique, s'ils existent, ne peuvent être généralisés à l'ensemble des vulnérabilités d'une société hautement développée.
- *L'usage d'armes chimiques* : il est de peu d'effet militaire, mais toujours redoutable contre des populations civiles, et la faible traçabilité des armes chimiques peut constituer un encouragement à leur utilisation, même limitée.
- *L'usage d'armes biologiques* : elles demeurent à l'heure actuelle mal maîtrisées, mais certains de leurs caractères peuvent les rendre redoutables. Elles peuvent être aisément diffusées, sont très difficiles à repérer (traçabilité pratiquement nulle), avec un effet de terreur inévitable. À ces différents titres,

elles sont certainement des éléments de choix pour des stratégies cherchant à contourner les logiques proprement militaires, éléments particulièrement attractifs pour des groupes non étatiques moins soumis au poids de la morale collective ou internationale.

- *L'attaque ou le leurre des systèmes d'information* : sur le champ de bataille ou dans le « sanctuaire », c'est-à-dire là où la généralisation des systèmes informatiques, notamment, les rend particulièrement vulnérables. Les attaques peuvent ici être menées par des groupes très limités et difficilement repérables.
- Plus généralement, *l'adoption ou la redécouverte de concepts opérationnels refusant le style de guerre « techno-occidental »* : il ne s'agit pas là de s'appuyer sur des moyens techniques nouveaux, mais d'exploiter leurs faiblesses particulières (choix d'un terrain qui les rend aveugles, par exemple), ou de valoriser certains de leurs caractères (usage des populations civiles couplé à une stratégie médiatique).

L'ensemble de ces manœuvres renvoie à deux grands types d'hypothèses : l'agression du territoire national par des acteurs non étatiques, c'est-à-dire ne s'inscrivant pas dans la logique de duel classique de la guerre ; ou la manœuvre locale visant à empêcher, ou à rendre plus difficile, l'intervention d'une puissance dans la régulation d'une crise. Les armes de destruction massive occupent une place de choix dans ces raisonnements, mais elles ne sont pas les seules à pouvoir mettre en cause la supériorité militaire des grandes puissances.

pour reconstituer le tissu de sociétés explosées, ainsi qu'une distance parfois difficile à tenir vis-à-vis des factions en cause – la distanciation étant d'autant plus exigeante que l'on s'investit plus auprès des populations : cas français, par exemple, en opposition avec les habitudes américaines. Au fond, c'est la nature même des opérations qui est en cause. S'agit-il de juxtaposer, d'une part, des opérations de guerre et de guerre de faible intensité, et, d'autre part, des opérations « autres que la guerre » ? Ou de considérer la manœuvre de la force dans un unique continuum, incluant tous les modes, quels qu'ils soient ?

La première conception renvoie d'évidence à une culture américaine où l'acte militaire doit être séparé des actes politiques, par les méthodes, le mode de commandement, l'objectif, l'inscription même dans le temps¹⁷. La seconde est une vue plus française, qui diversifie les modes d'usage du militaire, tout en les gardant fermement sous le contrôle de l'objectif politique. De quelque manière qu'on les intègre à la grande politique, les actions de gestion de crise imposent aux appareils militaires une déclinaison particulière de leurs missions : maîtrise de l'espace terrestre, des mouvements de populations, de la circulation des armements, de l'urgence humanitaire, des différents types d'usage de ses propres forces, etc.

INTEROPÉRABILITÉ ET HOMOGENÉITÉ DES FORCES

L'autre grand terme du débat sur les appareils militaires est celui d'*interopérabilité*. Il se définit par la possibilité d'utiliser, dans une opération conjointe, les matériels spécifiques des diverses armées et s'élargit aujourd'hui à tous les domaines de l'action militaire internationale. Ainsi, la plus grande force d'une structure comme l'OTAN est sans doute la culture organisationnelle commune, longuement accouchée de 45 années de guerre froide. La première mise en œuvre des forces de l'Alliance, contre la Yougoslavie, a cependant posé nombre de problèmes¹⁸. On imagine *a fortiori* l'ampleur des questions à résoudre pour des coalitions dont le caractère hétéroclite conditionne souvent la légitimité politique.

Même dans le cas d'une intervention commune de l'Union européenne, en effet, l'homogénéité des forces ne serait guère acquise. Une des fonc-

tions premières de la politique européenne commune de sécurité et de défense (PECS) est de produire une culture de coopération spécifiquement européenne. Les armées sont des systèmes d'hommes, la culture de groupe y joue un rôle essentiel pour créer une cohésion et, donc, une efficacité dans des circonstances par définition exceptionnelles. La coexistence de ces cultures à l'intérieur d'unités multinationales, même pour des Européens, est loin d'être évidente. D'où l'abandon (provisoire ?) des fantasmes d'intégration du début des années 1990. L'interopérabilité des méthodes et des matériels pose des questions tout aussi essentielles : on privilégie désormais l'idée de « nation-cadre », prêtant savoir-faire et moyens (commandement, états-majors...) à une opération, au lieu de combiner des logiques hétérogènes.

L'homogénéité des forces est d'autant plus nécessaire que les opérations prévues sont plus complexes. Des opérations de ces dernières quinzaines d'années, nous avons d'abord appris qu'il s'agit rarement de guerre, au sens moderne que nous donnions à ce terme : un affrontement global entre acteurs politiques et militaires organisés. Intervenir militairement, c'est évidemment manier la force, mais plusieurs incertitudes sont venues détraquer le raisonnement classique.

L'usage dosé de la violence n'est-il pas un mythe, et la Raison contrôlée n'existerait-elle que dans nos têtes ? Quand on utilise le militaire, ne rentret-on pas dans un système d'affrontement où la neutralité de la gestion de crise n'est qu'un faux-semblant ? Pire, les frictions classiques de la guerre, même peu intenses, et qui tiennent au fait que les forces militaires sont avant tout des ensembles humains en situation exceptionnelle – ces frictions nous permettent-elles de maintenir jusqu'à la fin notre but politique ? Critère déterminant, puisqu'il ne s'agit plus de notre défense territoriale. L'exemple du Kosovo est à cet égard fort peu probant. Enfin, notre conception sophistiquée de l'usage du militaire n'implique-t-elle pas désormais l'existence d'un monde multiple et divisé ?

17. Sur quelques implications de cette conception, voir Desportes (2001).

18. Voir Schake (2000).

4. Plusieurs mondes, plusieurs guerres

Si la mondialisation est une référence pour la plupart des espaces de la planète, elle ne crée pas un monde unique. Comme le monde des conflits, celui des appareils militaires est gouverné par des logiques différentes. Depuis la concentration du pouvoir d'État, née en Europe, l'ensemble des acteurs stratégiques semblait respecter, bon an mal an, une logique linéaire : concentration des forces, accumulation de moyens d'affirmer la puissance physique, compétition pour affirmer le caractère décisif de la force.

Les maîtres de la guérilla n'ont-ils pas toujours affirmé, avec le général Giap, que celle-ci n'était qu'un premier moment avant l'offensive finale, de type classique ? Les grandes puissances ne considéraient-elles pas que les appareils militaires réglés sur les hypothèses de la guerre totale pouvaient *ipso facto* faire face aux autres scénarios, plus ou moins considérés comme des réductions homothétiques de l'hypothèse centrale ? Nous sommes aujourd'hui face à des scénarios très différents, et la figure de la grande guerre ne permet plus de gérer, ni même de penser, toutes les situations stratégiques.

Par rapport à notre modernité, c'est-à-dire à la manière dont les principaux acteurs (étatiques) pensaient le maniement de la force, les situations que nous pourrions avoir à connaître dans les décennies prochaines se répartissent en trois modèles.

LA PRÉ-MODERNITÉ

Le premier modèle correspond aux conflits ou aux guerres *pré-modernes*. Ceux-ci mettent en scène des acteurs, des motivations, des modes opératoires qui ne se réfèrent pas au Politique tel que l'exprime l'État moderne : bandes armées liées à une économie de trafics, violences de pure survie, massacres usant d'une indéniable efficacité artisanale, combats pour le contrôle d'espaces réduits de pillage, etc.

Ces guerres, qui ont toujours existé, ne nous semblent étranges que parce qu'elles s'opposent à une évolution « civilisante » que nous pensions unique. Elles sont aussi plus visibles, l'attention n'étant plus monopolisée par le fameux théâtre central. Elles

sont sans doute aussi plus nombreuses en raison de l'étiololement des structures étatiques et politiques, en Afrique ou en Europe de l'Est, par exemple.

Les bandes armées ou les armées de guerre civile ne suivent pas les logiques stratégiques ou d'organisation des armées étatiques. Si les puissances militaires veulent avoir une chance de peser dans ces conflits, elles doivent par conséquent se doter d'institutions et de méthodes adaptées. Le savoir-faire du pacificateur colonial ne suffit pas pour vaincre dans cette non-guerre d'un genre particulier, pour maîtriser une rage qui nous apparaît sauvage et nous ramène à l'essence même, prédatrice et ludique, de la violence collective. La réflexion tourne en particulier autour de cette question : le soldat de la paix est-il d'abord, ou encore, ou seulement, un soldat ? Seule certitude de notre côté de l'Atlantique : ces situations ne peuvent être gouvernées seulement par la technologie – cette technologie dont on rêve, chez nos alliés américains, qu'elle fasse du vieux fantasme réalité : être présent et peser dans un affrontement tout en lui restant extérieur.

Intervenir dans ces formes pré-modernes de conflit, c'est réordonner physiquement, à l'aide de militaires ou de policiers (qui sont en l'occurrence tous des *soldats*), l'espace humain et institutionnel. Nul missile de croisière ne remettra en marche le port de Mogadiscio.

DES GUERRES MODERNES, ENCORE

Nous connaissons mieux le deuxième type de guerre : la guerre *moderne* ou *interétatique*. On entend souvent dire que, notamment depuis la liquidation de la bipolarité, les cas de guerre moderne seraient en voie de diminution. Sans doute. Mais les armées françaises en ont tout de même mené deux depuis 10 ans. Les grands appareils de défense demeurent en majorité réglés sur le modèle de la guerre de « grand style ». À juste titre, parfois : qui se risquerait à prévoir la disparition d'États agressifs ? L'idée que le processus de démocratisation, au demeurant lent et relatif, conduirait à la liquidation des guerres est contestable. Les démocraties se battent rarement *entre elles*, mais la dynamique démocratique n'est, dans chaque région, pas également répartie. Les éléments ne manquent pas pour re-territorialiser les stratégies de certains États : nucléaire, prolifération de missiles, etc.

Il semble pourtant étrange que les États-Unis de George W. Bush s'engagent aujourd'hui dans une nouvelle course, assez classique, à l'efficacité militaire (avec des concepts combinant moyens d'autoprotection, de frappe à distance, de projection de force). Leur décision paraît plus justifiée par des peurs auto-suscitées (les mythiques États incontrôlables) ou de vieilles obsessions (l'espoir de pouvoir gouverner les conflits sans déploiement physique) que par les exigences des crises contemporaines. À ce titre, d'ailleurs, l'idée, explicitée ou non, d'un partage des tâches entre Américains, qui se chargeraient de la « grande stratégie » militaire, et Européens, responsables de l'action et des déploiements au sol, ne peut être écartée : elle est évidemment présente, non dite, dans beaucoup de demandes américaines. Le débat se mène ici à fronts renversés. Les Américains, guère taraudés par la nécessité de l'engagement, développent paradoxalement une conception très militarisée de l'usage de la force, quand les Européens tentent d'adapter concepts et moyens à un ensemble d'hypothèses moins directement militaires.

Il n'en demeure pas moins que certaines capacités conditionnent tout usage des forces. C'est autour de ces capacités que s'organiseront les futures armées européennes : renseignement, évaluation, projection, frappe précise à effets limités, maîtrise sur place des diverses formes de la violence, gestion de l'information sous toutes ses formes, etc. Une autre capacité rejoindra sans doute rapidement ces dernières : la protection antimissile des unités déployées loin du territoire national. Une telle protection est imaginable : il s'agirait de protéger un espace limité contre des attaques relativement prévisibles. Elle est sans doute politiquement inévitable : afin de rassurer les militaires déployés dans des zones où la prolifération de missiles à courte portée les soumettrait à des menaces graves, ainsi qu'une opinion publique qui supporterait mal, sans doute, des pertes humaines importantes au profit d'intérêts non directement liés au territoire national.

VERS LA GUERRE POST-MODERNE ?

Enfin, l'hypothèse d'affrontements *post-modernes* est évidemment inscrite dans les déve-

loppements sociaux et techniques de la globalisation. Les conflits internationaux de demain n'opposeront pas seulement des bandes armées dans une succession de coups de main ou des armées napoléoniennes. L'affaiblissement de la définition territoriale des unités politiques et la diffusion accélérée des technologies, effets ou manifestations incontestables de la globalisation, ouvrent en effet des formes de conflit inédites.

La mutation stratégique est, ici, au moins double. D'une part, les champs d'affrontement s'étendent : au domaine de la santé, à celui des systèmes d'information, au domaine médiatique... Notre conception générale des manœuvres doit donc changer : la dimension militaire demeure, mais parmi d'autres. D'autre part, cette mutation touche le rapport de l'action au temps, élément central de toute pensée stratégique. Le temps de l'échange de coups décisifs sur le champ de bataille n'est pas celui de l'agression informatique – très court –, ni celui d'une future agression biologique – étendu et mal maîtrisable –, ni même celui de la manœuvre médiatique, qui peut être court ou long...

Nul ne croit plus que les agressions suivront demain les modèles classiques des écoles de guerre : attaque territoriale, percée de frontière avec ou sans missile, succession de vagues humaines, enchaînement de manœuvres de terrain. Nous ignorons quelles techniques déboucheront sur quelles armes, et quelles parades s'y opposeront. Mais nous savons déjà que quelques moyens dévastateurs pourront être maniés par des groupes humains limités, et qu'en conséquence le nombre des acteurs dont nous devons tenir compte va continuer à s'élargir. Ce qui pose au moins un problème de stratégie politique, et un problème de stratégie opérationnelle. *Politiquement*, comment traiter ces hypothèses de menaces futures sans succomber au complexe de la citadelle, séparant le « Nord » riche et menacé d'un « Sud » agressif – sans, donc, déployer des moyens incitant eux-mêmes à développer la menace ? *Opérationnellement*, enfin, ces techniques émergentes donnent sans doute une prime à la manœuvre attaquante. Elles appellent donc un nouvel équilibre entre nos massifs moyens de défense et les légères techniques de percée. La manœuvre revient, souple, dans l'affrontement, mais pas où on l'attendait...

VIEUX CONCEPTS, VENTS NOUVEAUX

Les vents nouveaux secouent fort les vieux concepts. Comment, par exemple, organiser l'*attente stratégique*, qui relativise l'organisation conçue pour le monde ancien, tout en prenant en compte un avenir largement inconnu ? Comment approcher désormais le *centre de gravité* d'adversaires très divers, aux méthodes en partie inédites ? Qu'est-ce que la *concentration des forces* aujourd'hui, cette vertu cardinale de la pensée militaire ? Contre quoi concentrer quelles forces ? Comment assurer le *commandement* de manœuvres stratégiques si différentes ?

Nous savons que tout change, mais nous ignorons si le *tout* lui-même change : c'est-à-dire si une nouvelle cohérence du système international est appelée à voir le jour, et laquelle. Les repères fermes sont peu nombreux.

Pour les plus importantes puissances du temps, néanmoins, miser sur le militaire et, dans le militaire, sur les solutions de haute technologie supposées garantir à elles seules l'efficacité serait choisir un chemin inadapté et dangereux. Sauf s'il s'agit d'assurer un leadership technico-économique, mais alors on parle d'autre chose.

La globalisation émiette les mondes. Sur cette peau de léopard, les conflits, les méthodes de gestion et les forces sont et resteront différents. L'idée de sélectionner les bons, les riches, les puissants et les démocrates, pour les protéger des Autres, serait alors aussi dangereuse qu'inefficace.

Quant aux armées, elles sont façonnées par les choix politiques, mais sont aussi le reflet des sociétés, de nos sociétés et de la société internationale. La réflexion est donc loin d'être achevée, qui nous dira quels appareils militaires correspondent à l'état actuel de ces sociétés. La formation des élites politiques et militaires à la nouvelle complexité conflictuelle est ainsi essentielle – en particulier, la formation des cadres des armées à un monde où leurs missions s'éloigneraient largement des expériences guerrières classiques. Les échanges permanents entre armées de pays appelés à agir ensemble, ou appartenant à des « mondes différents », doivent empêcher le développement militaire d'aggraver les inégalités, les frustrations, bref le danger. Ces échanges, appelés à s'intensifier, dessinent une autre mondialisation : creuset, peut-être, d'une société future commune.

Bibliographie

- A** *L'Action des forces terrestres au contact des réalités – Une nouvelle approche doctrinale* (2000), ministère de la Défense, CDEMSAT, Paris.
- L'Armement* (2001), « Information et renseignement », mars.
- Andréani, Gilles (2001), « Gouvernance globale : origines d'une idée », *Politique étrangère*, n° 3.
- Assemblée nationale (2001), *Rapport d'information sur l'action civile des armées sur les théâtres extérieurs (actions civilo-militaires)*, Commission de la Défense, Paris, 20 juin.
- B** Bedar, Saïda (dir.) (2000), « La globalisation : « nouvelle frontière » du leadership américain ? », *Cahier d'études stratégiques*, n° 28, CIRPES-EHESS, Paris.
- Black, Jeremy (2000), *War and the World. Military Power and the Fate of Continents, 1450-2000*, Yale University Press, Londres.
- C** *Coalition in Military Operations – The Way ahead through Cooperability*, Arlington, US Crest, 2000.
- D** Derrienic, Jean-Pierre (2001), *Les Guerres civiles*, Presses de Sciences Po, Paris.
- Desportes, Vincent (2001), « L'autonomie stratégique des commandants de théâtre américains », *Défense nationale*, mars.
- F** Friedman, Thomas (1999), *The Lexus and the Olive Tree : Understanding Globalization*, Farrar, Straus, Giroux, New York.
- H** Hébert, Jean-Paul (2001), « La consolidation de l'Europe de l'armement face au défi transatlantique », *Cahier d'études stratégiques*, n° 30, CIRPES-EHESS, Paris.
- Hébert, Jean-Paul (2000), « Naissance de l'Europe de l'armement », *Cahier d'études stratégiques*, n° 27, CIRPES-EHESS, Paris.
- K** Kaldor, Mary (1999), *New and Old Wars : Organized Violence in a Global Era*, Stanford University Press, Stanford.
- Kaplan, Robert (2000), *The Coming Anarchy : Shattering the Dreams of the Post-Cold War*, Vintage Books, New York.
- L** Lacoste, Pierre et François Thual (2001), *Services secrets et géopolitique*, Lavauzelle, Paris.
- Lambert, Denis (2000), « Les armes de désorganisation massive, un concept novateur », *Défense nationale*, juillet.
- Lecointre Lt.-Col. (2001), « Contre la perversion du principe de décision opérationnelle », *Objectif Doctrine*, n° 21, janvier.
- M** Maoz, Zeev et Azar Gat (dir.) (2001), *War in a Changing World*, The University of Michigan Press, Ann Arbor.
- Métamorphose des missions ? Le soldat et les armées dans les nouveaux contextes d'intervention* (2000), Documents du Centre des sciences sociales de la défense, Paris.
- Montbrial, Thierry de (dir.) (2000, 2001), *Observation et théorie des relations internationales*, Ifri, Paris, tomes 1 et 2.
- Montbrial, Thierry de (1999), « Réflexions sur la théorie des relations internationales », *Politique étrangère*, « 1979-1999 : vingt ans de relations internationales », n° 3.
- Montbrial, Thierry de et Jean Klein (dir.) (2000), *Dictionnaire de stratégie*, PUF, Paris.
- O** Ortega, Martin (2001), *L'Intervention militaire et l'Union européenne*, Paris, IES-UEO, « Cahier de Chaillot ».
- S** Sadowaski, Yahya (1998), *The Myth of Global Chaos*, Brookings Institution Press, Washington D.C.
- Schake, Kori (2001), *Evaluating Nato's Efficiency in Crisis management*, « Les Notes de l'Ifri », n° 21, Ifri, Paris.
- Steinbruner, John D. (2000), *Principles of Global Security*, Brookings Institution Press, Washington D.C.
- T** Tilford, Earl H. Jr. (1998), *Halt Phase Strategy – New Wine in Old Skins... With Power Point*, US Army War College, Carlisle.
- W** Wright Robert et Robert Kaplan (2001), « Mr. Order meets Mr. Chaos », *Foreign Policy*, mai-juin.

